

E 2800(-)1990/106/19

[DoDiS-15120]

*Notice de l'Ambassadeur de Suisse à Paris<sup>1</sup>*

COMPTE RENDU DE L'ENTRETIEN DE M. PETITPIERRE  
AVEC LE GÉNÉRAL DE GAULLE LE 22 JUILLET 1960

*[Paris, 22 juillet 1960]*

Le Général de Gaulle commence par faire allusion à nos divergences de vue au sujet de la réforme de l'OECE<sup>2</sup>. Je sais, dit-il, que vous n'êtes pas satisfaits des compétences qu'aura la nouvelle organisation. Mais il y a maintenant le Marché commun et il faut en tenir compte.

---

1. *Notice rédigée par P. Micheli.*

2. *Cf. Nos 28 et 41 dans le présent volume.*

**Dodis**



Monsieur Petitpierre fait observer que la Suisse n'est nullement hostile au Marché commun. Mais celui-ci tend vers la supranationalité et il a un caractère politique. Aussi la Suisse doit-elle se tenir à l'écart de cette organisation. Elle souhaite toutefois qu'une entente soit trouvée entre le Marché commun et l'Association de libre échange, car elle déplore la division économique actuelle de l'Europe.

Le Général de Gaulle déclare que la France ne veut pas que le Marché commun devienne une organisation supranationale. Ses idées à ce sujet sont connues. Le Marché commun ne va donc certainement pas dans cette direction. S'il avait une tendance à y aller, la France saura s'y opposer. Le Général de Gaulle reconnaît que le marché commun a des buts politiques. L'un est de lier solidement l'Allemagne et la France. L'autre est de combler une lacune. Il n'y a pas à l'heure présente à proprement parler d'organisation politique occidentale valable. L'ONU n'est qu'une foire et le deviendra de plus en plus. Elle est dominée par des Etats africains et asiatiques qui ne sont des Etats que nominalement. Ils sont presque tous incapables de vivre par eux-mêmes et ne peuvent subsister que d'aumônes. L'OTAN est en réalité une organisation américaine. Aussi la France prend-elle le large. Que reste-t-il donc? Le Marché commun. Le Général de Gaulle élude la question des relations entre les Six et les Sept. Sans insister, il déclare que les rapports entre le Marché commun et les pays tiers devraient se régler par des accords bilatéraux.

Le Général de Gaulle parle ensuite de la visite que lui a faite M. Khrouchtchev. Celui-ci a beaucoup insisté sur le danger allemand. Le Général de Gaulle lui a répondu que ce danger n'existait pas actuellement. Il lui a dit: «Laissez-moi tranquille avec l'Allemagne». Pour le Général de Gaulle, la Russie affecte la crainte à l'égard de l'Allemagne. Cette crainte ne peut être sérieuse, car les moyens de l'URSS et ceux de l'Allemagne sont trop disproportionnés. Khrouchtchev est un communiste qui n'a que le communisme en vue. Il est un homme politique. En cela il est très différent de Staline, qui était un tyran. Khrouchtchev est aussi un porte-parole. Il subit certainement des influences. Toutefois il abuse des menaces. Lorsqu'on profère des menaces et que celles-ci ne sont pas suivies d'effets, on est très vite dégonflé. C'est ce qui pourrait arriver à Khrouchtchev. On ne peut jouer au Hitler sans faire la guerre.

Le Général de Gaulle aborde alors le sujet de l'Afrique. La situation au Congo est grave<sup>3</sup>. Il y a un risque que les troubles se propagent dans les Etats environnants. On peut déjà constater que la Guinée est devenue un foyer d'infection. La Chine est particulièrement active. Il appartient aux nouveaux Etats de se défendre. La France a en effet décolonisé ses anciens territoires d'Afrique. C'est également une action de décolonisation qu'elle poursuit en Algérie. Mais là, le problème est différent. Ce que la France cherche à faire, c'est à organiser ces pays. Il ne suffit pas de donner l'indépendance à une ancienne colonie et à se retirer: l'exemple du Congo montre où cela peut mener. Il ne suffit pas non plus de distribuer à ces pays de l'argent comme le font les Américains. En Algérie le problème est le plus complexe et le plus difficile. La France s'en tiendra au principe de l'autodétermination. Elle croit que l'Algérie choisira

---

3. Cf. N° 85 dans le présent volume.

d'être, pour un certain temps du moins, liée à elle. Si toutefois l'Afrique préférerait la sécession, la France n'y ferait pas obstacle. Mais dans ce cas, les Français et les Algériens qui veulent demeurer français le resteront et ne quitteront pas le pays. Ils seront regroupés dans les centres (Alger, Oran), où ils sont déjà en majeure partie. Les autres auront à «se débrouiller» avec le reste.

Le Général de Gaulle interroge ensuite M. Petitpierre sur les problèmes suisses. Il lui demande ce qu'il pense de l'Allemagne et de l'Italie. M. Petitpierre ayant mentionné l'effort de l'Allemagne envers les pays sous-développés, le Général de Gaulle corrige: il s'agit moins d'une aide que d'une recherche de nouveaux marchés.

Le Général de Gaulle clôt l'entretien par quelques mots aimables sur l'amitié entre la France et la Suisse.<sup>4</sup>

---

4. *Note en marge de M. Petitpierre*: A l'arrivée: vous venez sans appareil. Critique de mes instructions, en relation avec grande zone de libre échange.